



Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu.e.s du SNES-FSU du SNEP-FSU et du SNESUP-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- une **inclusion raisonnée, sur proposition des enseignants**, où tout élève inscrit dans un dispositif et inclus dans une classe ordinaire doit bénéficier d'une double inscription pour pouvoir figurer dans les effectifs de cette classe,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup exigent :

- l'**augmentation des salaires** par le dégel de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- une **carrière** accélérée au rythme de l'ancien grand choix déconnectée de l'évaluation, se déroulant sur les trois grades pour tou.te.s,
- l'accès de tou.te.s à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tou.te.s,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- que **tous les enseignements soient entièrement financés** avec un cadrage national,
- un **DNB qui retrouve sa valeur d'examen national** où toutes les disciplines sont évaluées,
- le maintien du **bac comme 1er grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation Nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT :

ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES**, le **SNEP** et le **SNESUP** aux élections pour les **commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU** pour les élections aux **comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- des **élu.e.s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé.e.s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- des **syndicats attachés** à l'unité et la cohérence du **système éducatif**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre les droits de chacun dans le respect de règles équitables pour tous ;
- une **fédération FSU active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAPA votez :

Pour le CTM
votez :



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

**DES MILITANT.E.S QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN
POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS ET DE NOS DROITS
POUR CONSTRUIRE UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE**



INFORMER

Des permanences toutes les semaines, pour recevoir, écouter et aider les collègues : c'est 20000 mails et 5000 appels par an.

RASSEMBLER

Des stages tous les ans sur des thématiques multiples (CA, Collège, Lycée, DGH, Stagiaires, TZR...) : c'est plus de 20 stages par an.

Des heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements : c'est plus de 200 HMIS lors de la réforme du collège, de Parcoursup et de la réforme du lycée.

DEFENDRE

Accompagner personnellement les collègues lors des mutations et des opérations de carrières : c'est 20 réunions mutations par an dans toute l'académie autant de réunions d'information sur le PPCR et les carrières..

REPRESENTER

Des interventions au rectorat et dans les instances académiques : plus de 2 000 interventions de la FSU dans les différentes instances.

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !



POUR AGIR ENSEMBLE

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN